

17 mai 2013 -17:56

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2013

Défense : missions de formation des cadres burundais

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a autorisé le déploiement de plusieurs militaires belges pour deux missions de formation d'instructeurs à Bujumbura, dans le cadre du programme de partenariat militaire avec le Burundi.

Il s'agit des missions suivantes :

- Une formation d'instructeurs en vue de mieux préparer les militaires burundais à une utilisation efficace et sûre des armes en toutes circonstance. Six militaires participeront à cette mission durant 4 semaines en juin 2013.
- Une formation d'aides-instructeurs en éducation physique et sport en vue d'améliorer et de maintenir la condition physique des militaires burundais. Huit militaires belges participeront à cette mission de fin juin à mi-août 2013.

Les militaires engagés dans ces missions se verront octroyer le statut "assistance en dehors du territoire national - AR 03, coefficient 2".

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>